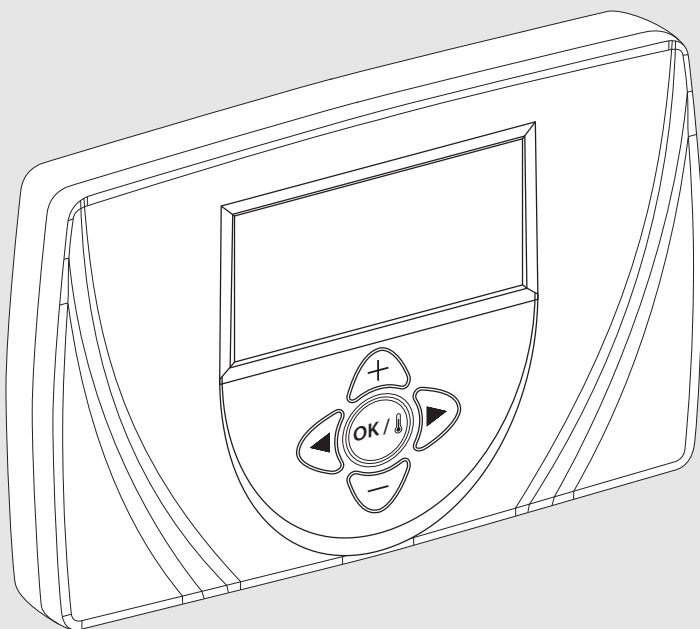


Notice d'emploi

Thermostat d'ambiance à programmation hebdomadaire

TRL 7.26



Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité2

1.1 Explications des symboles2

1.2 Consignes générales de sécurité3

2 Informations sur le produit.....3

2.1 Déclaration de conformité.....3

2.2 Données de produits relatives à la consommation énergétique3

2.3 Caractéristiques.....3

3 Affichage.....4

4 Affichage.....4

5 Description des modes5

6 Fonctions spéciales7

7 Résumé de la notice d'emploi7

8 Changement des piles.....8

9 Caractéristiques techniques8

10 Protection de l'environnement et recyclage9

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

**DANGER**

DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

**AVERTISSEMENT**

AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

**PRUDENCE**

PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

- ▶ Ce produit doit être utilisé exclusivement pour réguler les installations de chauffage dans les maisons individuelles ou les immeubles collectifs.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

⚠ Inspection et entretien

Une inspection et un entretien réguliers sont les conditions préalables à un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement de l'installation de chauffage.

Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et de faire faire l'entretien selon les besoins par une entreprise spécialisée agréée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

⚠ Dégâts dus au gel

Si l'installation n'est pas en service, elle risque de geler :

- ▶ Tenir compte de toutes les consignes relatives à la protection hors gel.
- ▶ L'installation doit toujours rester en service pour les fonctions supplémentaires comme la production d'eau chaude sanitaire ou la protection antiblocage.
- ▶ Faire éliminer immédiatement les défauts constatés.

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

 La conception et le fonctionnement de ce produit sont conformes aux Directives Européennes et aux exigences nationales supplémentaires. La conformité est attestée par le marquage CE.

La déclaration de conformité du produit est disponible sur demande. Se reporter à l'adresse figurant au verso de ces instructions.

2.2 Données de produits relatives à la consommation énergétique

Les données indiquées ci-dessous satisfont les exigences des réglementations UE n° 811/2013 en complément de la directive 2010/30/UE. La classe du thermostat est nécessaire pour le calcul de l'efficacité énergétique pour le produit combiné et figure dans la fiche de données du système.

Fonction	Classe ¹⁾	[%] ^{1),2)}	
TRL 7.26/TRL 1.26			
Thermostat d'ambiance PID	IV	2,0	●

- Etat de la livraison

- 1) Classification conformément au règlement UE n° 811/2013 sur l'étiquetage des produits combinés
- 2) Contribution en % à l'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux

2.3 Caractéristiques

- Programmation sur 7 jours
- 9 programmes d'usine pré-établis
- 4 programmes utilisateur
- Affichage graphique du programme
- Température ambiante et Heure affichées
- Températures de Confort / Réduite / Hors-gel
- Dérogation temporaire de la température
- Fonctionnement Automatique ou Manuel
- Fonction Vacances
- Verrouillage du clavier (protection enfant)
- Fonctionnement sur piles, durée > 2 ans
- Témoin de piles faibles
- Remplacement des piles sans perte mémoire sauf pour l'heure
- Fonction Reset
- Interrupteur «O/I» pour mode Veille

3 Affichage

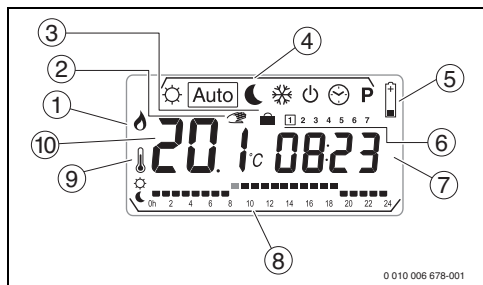


Fig. 1

- [1] Chauffage en fonction
- [2] Dérogation de température
- [3] Fonction vacances activée
- [4] Menu des modes de fonctionnement
- [5] Piles faibles
- [6] Jours de semaine (version hebdomadaire)
- [7] Heure
- [8] Graphique du programme
- [9] Si présent affiche la température ambiante
- [10] Consigne ou température ambiante

4 Affichage

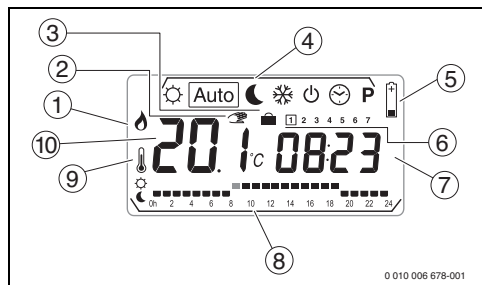


Fig. 2

- [1] Chauffage en fonction
- [2] Dérogation de température
- [3] Fonction vacances activée
- [4] Menu des modes de fonctionnement
- [5] Piles faibles
- [6] Jours de semaine
- [7] Heure
- [8] Graphique du programme
- [9] Si présent affiche la température ambiante
- [10] Consigne ou température ambiante

5 Description des modes

Utiliser les touches ◀ ou ▶ pour changer de mode dans le menu des modes de fonctionnement.

Menu d'ajustement de l'HORLOGE

Ajuste l'horloge du TRL à l'heure actuelle.



Après un changement de piles, l'horloge clignote et doit être réajustée.

- ▶ Ajuster les minutes à l'aide des touches + ou -.

0823

- ▶ Appuyer sur la touche OK.

- ▶ Ajuster les heures à l'aide des touches + ou -.

0823

- ▶ Appuyer sur la touche OK.

- ▶ Ajuster les jours à l'aide des touches + ou -.

0823
1 2 3 4 5 6 7

- ▶ Appuyer sur la touche OK.

Mode de fonctionnement en température de CONFORT

Force la température de confort indéfiniment (si vous souhaitez forcer temporairement la température de confort → fonction VACANCES, page 7). Un appui sur la touche **OK** permet d'afficher la température de confort programmée.

- ▶ En appuyant sur les touches + ou - la température de confort clignote et peut être ajustée.
La température ambiante  réapparaît après quelques secondes.
Le TRL suit maintenant la température de confort.

« Auto » Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE

Le TRL suit le programme choisi en accord avec l'heure courante. Un appui sur la touche **OK** permet d'afficher la température programmée.

- ▶ En appuyant sur les touches + ou - il est possible de modifier temporairement la température souhaitée; celle-ci sera effective jusqu'au prochain changement programmé.
Le symbole  est affiché.
- ▶ Ajuster la température temporaire souhaitée à l'aide des touches + ou -.
Au prochain changement du programme le symbole  s'éteint et le programme retourne aux températures prédéfinies.

Mode de fonctionnement en température REDUITE

Force la température réduite indéfiniment (si vous souhaitez forcer temporairement la température réduite → fonction VACANCES, page 7). Un appui sur la touche **OK** permet d'afficher la température réduite programmée.

- ▶ En appuyant sur les touches + ou - la température réduite clignote et peut être ajustée.
La température ambiante  réapparaît après quelques secondes.
Le TRL suit maintenant la température réduite.

Mode de fonctionnement en Hors-gel

Evite que l'installation ne gèle (si vous souhaitez forcer temporairement la température de Hors-gel → fonction VACANCES, page 7). Un appui sur la touche **OK** permet d'afficher la température de Hors-gel programmée.

- ▶ En appuyant sur les touches + ou - la température de Hors-gel clignote et peut être ajustée.
La température ambiante  réapparaît après quelques secondes.
Le TRL maintient maintenant la température ambiante de façon à éviter le gel.

Mode VEILLE

Utiliser ce mode si votre chauffage doit être coupé.

Pour mettre le TRL en mode Veille :

- ▶ Placer l'interrupteur sur «O».
L'écran s'éteint pour réduire la consommation au minimum. Les programmes sont sauvegardés, l'horloge continue et la consommation est fortement réduite. Les touches +, -, ◀, ▶ sont inactives.
- ▶ En appuyant sur la touche OK, le symbole  et la température ambiante  s'affichent. Ces informations restent affichées tant que la touche OK est maintenue enfoncée.

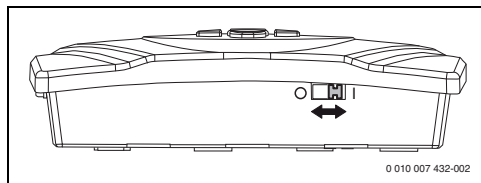


Fig. 3 Interrupteur «O/I»

Pour sortir le TRL du mode Veille :

- Placer l'interrupteur sur «I».
- Pendant 3 secondes le numéro de version du logiciel s'affiche. Le TRL revient ensuite dans le mode de fonctionnement choisi avant le passage en mode Veille.

AVIS

Risque de gel

- Dans ce mode votre installation peut geler car le thermostat est arrêté.

« P » Menu PROGRAMME

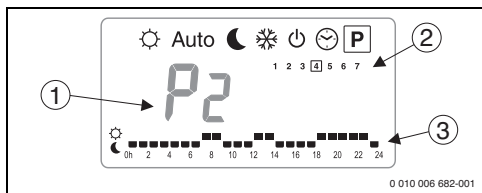


Fig. 4

- [1] Programme
- [2] Jours de la semaine du programme
- [3] Graphique du programme du jour

9 programmes pré-établis et 4 programmes utilisateurs sont disponibles.

- En appuyant sur les touches + ou - le numéro de programme commence à clignoter.
- Changer de programme à l'aide des touches + ou -.
- Utiliser les touches ◀ ou ▶ pour voir les autres jours du programme.
Le graphique du programme du jour est affiché.
- En sélectionnant un programme pré-établi **P1** à **P9** puis **OK** ce programme sera suivi en mode « **Auto** ».
- En sélectionnant un programme utilisateur **U1** à **U4** puis **OK** vous entrerez en mode d'édition (→ voir , page).

Description des programmes pré-établis en usine:

- P1 Matin, Soir & Week-end
- P2 Matin, Midi, Soir & Week-end
- P3 Jour & Week-end
- P4 Soir & Week-end
- P5 Matin, Soir (Salle de bain)
- P6 Matin, Après-midi & Week-end
- P7 7h – 19h (Bureau)
- P8 8h – 19h, Samedi (Commerce)
- P9 Week-end (Maison secondaire)

Edition d'un programme utilisateur

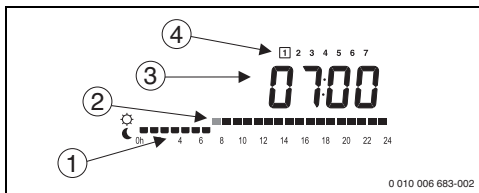


Fig. 5

- [1] La touche – active une température de ☾ à la position du curseur
- [2] La touche + active une température de ☀ à la position du curseur
- [3] Heure du curseur
- [4] Jours de la semaine du programme

- A l'aide des touches ◀ ou ▶, déplacer le curseur clignotant sur la journée.
- Modifier ou corriger le programme à l'aide des touches + ou -.
- Quand la programmation de la journée est correcte appuyer sur la touche **OK** pour la valider.
Le programme passe au jour suivant.
- Modifier ou corriger la journée comme précédemment.
En validant le jour 7 vous retournez au menu d'édition de programme.
Votre programme utilisateur sera maintenant suivi si vous placez le TRL en mode « **Auto** ».

6 Fonctions spéciales

Fonction VACANCES :

- ▶ A l'aide des touches ◀ ou ▶, aller au mode .
 - ▶ Sélectionner ensuite à l'aide des touches + ou - la durée en heure (**H**) si inférieure à 24h puis en jours (**d**).
 - ▶ Sélectionner ensuite le mode ☀ ou ☾ ou ⚙.
- Le symbole  et le nombre d'heures/jours restant sont affichés jusqu'à ce que le TRL retourne en mode « **Auto** » et continue de suivre le programme.

Pour annuler la fonction VACANCES :

- ▶ A l'aide des touches ◀ ou ▶, aller au mode .
- ▶ Appuyer ensuite sur les touches + ou - jusqu'à ce que le texte  s'affiche.
- ▶ Appuyer sur la touche **OK**.

VERROUILLAGE DU CLAVIER :

En mode ☀, « **Auto** », ☾ ou ⚙ maintenir la touche **OK** appuyée et appuyer simultanément sur la touche + ou - pour verrouiller (**Loc codE**) ou déverrouiller (**Un Loc**) le clavier.

Fonction RESET :

Efface tous les programmes et restaure les paramètres d'usine par défaut.

- ▶ Aller au mode ⚙, puis appuyer pendant 10 secondes sur la touche **OK**.
Tous les segments de l'afficheur s'allument montrant que le TRL a été effacé et redémarré avec les paramètres d'usine par défaut (températures ☀ 21°C, ☾ 17°C, ⚙ 6°C, Programme **U1** tout confort).
- ▶ Ensuite réajuster l'heure et reprogrammer le TRL comme désiré.

7 Résumé de la notice d'emploi

Un résumé de la notice d'emploi est disponible sur le côté du TRL.



Fig. 6

8 Changement des piles

Lorsque le témoin de piles faibles  s'affiche il faut prévoir de changer les piles.

- Appuyer sur le clip du côté gauche et tirer sur la face avant pour l'enlever.

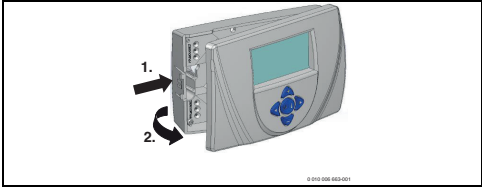


Fig. 7

Vous avez maintenant accès aux piles.

- Remplacer les piles par 2 piles alcalines LR03 AAA 1,5V neuves.
L'horloge clignote.
- Réajuster la valeur de l'heure après le changement des piles (→ voir "Menu d'ajustement de l'HORLOGE", page 5).

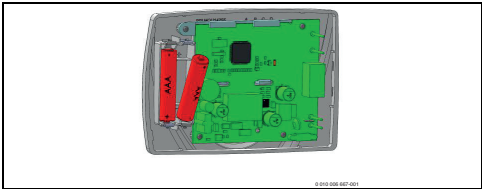
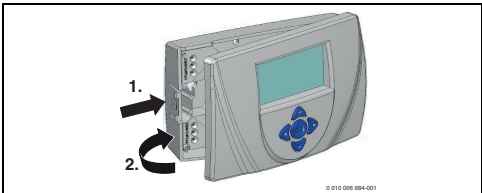


Fig. 8

Pour fermer le TRL,

- Placer la face avant en face du fond de la boîte.
- Appuyer sur la face avant pour qu'elle se verrouille sur le fond du boîtier. Vous pouvez faciliter le verrouillage en appuyant sur le clip sur le côté gauche.



9 Caractéristiques techniques

Précision de la mesure	0,1 °C
Précision de la consigne	0,5 °C
Plage de température	
• en confort & réduit :	5 °C – 35 °C
• en hors-gel :	0,5 °C – 10 °C
Caractéristiques de régulation	
• Cycle :	15 minutes
• Anti-court cycle :	3 minutes d'arrêt, 2 minutes de marche
Gradient thermique	1 K/15 minutes
Différentiel	0,2 °C
Protection électrique	Class II – IP30
Courant commuté max.	4 A/250 V (RELAIS 5 A)
Raccordement	Connecteur 2 points à vis dans le fond du boîtier

10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici : www.weee.bosch-thermotechnology.com/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.



PRUDENCE

Risque de corrosion dû aux piles non étanches

Lorsque le produit n'est pas utilisé pendant plusieurs semaines, il y a un risque que les piles ne soient plus étanches. Le fluide s'écoulant des piles peut entraîner la corrosion.

- En cas d'absence prolongée, retirer les piles.
- Utiliser des produits de protection résistant à la corrosion pour retirer les piles non étanches.



PRUDENCE

Risque de blessure par explosion des piles !

Lors de l'utilisation de piles inappropriées, celles-ci peuvent exploser.

- Ne remplacer les piles usagées que par des piles du même type.
- Se débarrasser des piles usagées selon les instructions environnementales.

11 Déclaration de protection des données



Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A.,**

Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, traitons les informations rela-

tives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.



elm.leblanc S.A.S.
Etablissement de Saint-Thégonnec
CS 80001
F-29410 Saint-Thégonnec
www.bosch-chauffage.fr

0 820 00 6000 Service 0,12 € / min
+ prix appel



IMPORTANT: il est nécessaire de faire retour du bon de garantie
à l'adresse indiquée sur celui-ci.